



Listen to this article

« *Que tout se fasse avec bienséance et avec ordre* ». — 1 Corinthiens 14 : 40.

Récemment, diverses circonstances survenues parmi les assemblées des saints ont attiré notre attention sur le sujet de l'ordre dans l'Eglise. A mesure que grandit le nombre de ceux que sépare de « Babylone » la faucille de la Vérité propre à la moisson, et alors que ces derniers se réunissent en de petits ou de grands groupes [écrit en 1895, trad.], conformément à l'instruction de l'Eternel (Héb. 10 : 25), surgissent de nouvelles difficultés et de nouveaux dangers, imputables en particulier à l'intense activité déployée par notre adversaire toujours vigilant. Ceci nous a de nouveau conduits à un examen très poussé du sujet à la lumière des Saints Ecrits.

Les Apôtres eurent beaucoup à dire à l'Eglise primitive concernant l'ordre à observer dans les assemblées des saints, et, apparemment, nous avons plutôt négligé leur sage conseil ; nous avons eu l'impression que ce conseil était plutôt de moindre importance parce que l'Eglise est si près de la fin de sa course et que la moisson est un temps de séparation. Mais il est prudent de continuer à écouter très attentivement « ce qui a été écrit d'avance.., pour notre instruction ».

Bien que soit court le temps nous séparant de la fin de notre pèlerinage terrestre, l'issue de la bataille avec les principautés et les puissances des ténèbres devient de plus en plus critique, et le conflit, dans chaque cas individuel, devient plus aigu et décisif.

S'il est vrai que la moisson est un temps de séparation, c'est aussi un temps de rassemblement. Le cultivateur se contentera-t-il de battre son grain et de le laisser éparé sur le sol ? Non ! Il sait bien que son travail sera vain si ensuite il ne rassemble et n'emmagasine ce grain, qui se détériorerait par terre ou serait mangé par les oiseaux. L'Eternel est un cultivateur avisé ; Il indique qu'à la fois la séparation et le rassemblement font partie de l'œuvre de la moisson, quand Il dit « *Sortez du milieu d'elle, mon peuple* [séparez-vous de Babylone] », et « *Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance*

avec moi par le sacrifice ». —Apoc. 18 : 4 ; Ps. 50 : 5.

Nous donc qui sommes séparés de Babylone, nous ne devons pas nous tenir seuls et séparés les uns des autres ; nous devons au contraire nous réunir, dans l'amitié et la communion chrétiennes, autour de la table du Seigneur, la table de la moisson, si richement et si généreusement préparée pour nous. « *En quelque lieu que soit le cadavre* [la nourriture], *là s'assembleront les aigles* [la classe des aigles, ceux qui sont affamés, qui ont la vue perçante et qui distinguent la nourriture de loin] ». (Matth.' 24 : 28). Il nous appartient de nous assembler et de fortifier les liens d'amour et d'amitié qui nous unissent, et « cela d'autant plus que nous voyons le jour s'approcher ». Et, lorsque nous nous réunissons ainsi, il importe spécialement d'examiner soigneusement ce que les Ecritures présentent de profitable pour les diverses assemblées de saints.

L'ORDRE DANS L'EGLISE PRIMITIVE

Aux jours de l'Eglise primitive, la machine à imprimer n'était pas encore au service de la Vérité, et même les copies manuscrites de la Parole de Dieu ne se trouvaient pas entre les mains du peuple de plus, les masses ne savaient pas lire. En outre, le Nouveau Testament était seulement en cours de formation. Au fil du temps, les lettres des Apôtres furent échangées entre les assemblées et des copies en furent faites pour une étude complémentaire et pour l'édification commune.

Le grand Chef de l'Eglise suppléa cependant à l'absence des facilités que nous possédons actuellement, en accordant aux frères d'alors, selon leurs besoins, divers dons le don des langues, le don d'interprétation, le don de prophétie, etc. Nombre de ces dons ont maintenant disparu, conformément aux paroles de Paul (1 Cor. 13 : 8), étant supplantés par les bénédictions plus riches de ces derniers temps la Parole de Dieu complète, remise sous forme compacte entre les mains des gens parmi lesquels l'instruction s'est généralisée, et tous les merveilleux auxiliaires destinés à sa compréhension et constitués par les concordances, les dictionnaires bibliques, etc. etc.

Pour qu'en ces premiers jours les réunions de l'Eglise fussent bénéfiques, un arrangement ordonné de leurs affaires fut enjoint par les Apôtres aux diverses assemblées de croyants, et mis en pratique par ces dernières. Ceux qui possédaient le don des langues, ou le don d'interprétation des langues, ou le don de prophétie, ne devaient pas parler tous à la fois ;

les femmes ignorantes et illettrées d'alors (spécialement à Corinthe) ne devaient pas interrompre les réunions et y semer la confusion, etc. etc. Tout le service devait se caractériser par une dignité, une sobriété et une solennité convenables ; dans la plus grande simplicité, cependant, tous devaient prendre part de temps en temps et dans l'ordre, d'après leurs différentes capacités, à l'œuvre d'édification du Corps de Christ. Certains étaient capables d'enseigner à l'Eglise la saine doctrine ; d'autres possédaient les dons des langues ou d'interprétation ; d'autres encore avaient l'aptitude d'exhorter et d'encourager, et tous étaient à même d'unir leur cœur dans la prière et d'élever leur voix pour adresser des louanges à l'Eternel, réciter des psaumes et chanter des hymnes et des cantiques spirituels (1 Cor. 14 :15 ; Eph. 5 :19 ; Col. 3 :16). Faisant de cette manière connaissance les uns avec les autres, ils pouvaient porter les fardeaux les uns des autres et progresser ensemble dans la croissance et le développement chrétiens, les moyens d'édification leur étant fournis par Dieu, et les méthodes à observer en vue du respect de l'ordre par les conseils des Apôtres.

Cet ordre relatif au déroulement des réunions étant ainsi indiqué, et suivi par l'Eglise, il y eut également un ordre à instituer concernant la conduite des réunions et diverses obligations de l'Eglise. Ainsi, par exemple, Paul et Barnabas, quand ils eurent rassemblé des congrégations de croyants à Lystre, à Icone et à Antioche, « firent nommer des anciens dans chaque église », et ensuite, après les avoir recommandés au Seigneur, ils partirent (Actes 14 : 21-23). Paul donna également mission à Tite de se rendre de ville en ville et d'établir [de faire nommer] en chaque lieu des anciens, qui eurent pour tâche de veiller sur ceux qui formaient le troupeau du Seigneur dans leur voisinage, de les paître au moyen de la Vérité, de les protéger contre les loups en habits de brebis et, d'une manière générale, d'agir comme leurs représentants (Tite 1 : 5 ; Actes 14 : 23 ; 20 : 17, 28 ; 1 Pier. 5 : 1, 2 ; Actes 15 : 6, 23-28). Les qualifications de ces anciens étaient en outre clairement exposées par l'Apôtre. — 1 Tim. 3 : 1-13 Tite 1 : 5-11.

L'ORDRE NECESSAIRE AUJOURD'HUI

Si cet ordre était nécessaire pour la prospérité spirituelle de l'Eglise primitive, et si, parce que nécessaire, il fut enjoint d'une manière aussi autoritaire, et accepté aussi unanimement, en sorte qu'aucune exception à la règle n'était faite en aucun endroit, il vaut certainement la peine de se demander si la même nécessité existe aujourd'hui parmi les assemblées de croyants.

Nous croyons que la même nécessité d'ordre et d'élection d'anciens existe de nos jours, et cela pour les mêmes bonnes raisons qui la motivaient alors. Voici ces raisons

(1) Dans l'Eglise, comme dans une famille, les degrés de développement spirituel sont variés. Certains sont petits enfants et ont besoin du bon lait de la Parole de Dieu ; à d'autres par contre, il faut de la nourriture solide. Il est donc nécessaire que quelqu'un d'« apte à enseigner » soit placé à un poste qui lui permette d'enseigner. Variés sont aussi les tentations, les épreuves, les difficultés et les dangers auxquels le peuple de Dieu est exposé, et tous ne sont pas également préparés pour les affronter. D'où la nécessité de surveillants sages et discrets, d'hommes d'expérience, qualifiés, profondément intéressés au bien spirituel de tous et capables de leur enseigner la Vérité.

(2) Aujourd'hui comme jadis parmi les frères de l'Eglise primitive, des loups en habits de brebis voudraient introduire furtivement des « hérésies pernicieuses », contre lesquelles les anciens élus devraient savoir défendre le troupeau ; ils devraient savoir armer les frères contre ces hérésies en les amenant à une connaissance complète de la Vérité. De plus, aujourd'hui également, comme nous a prévenus l'Apôtre, « il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux » et les fidèles anciens auront vite fait de discerner toutes influences de ce genre, et ils préviendront rapidement le troupeau et le défendront contre ces influences. — Actes 20 : 28-30 ; Tite 1 :10,11; 2 Pier. 2 :1-3.

(3) Si aucun arrangement, aucune mesure de ce genre n'avait été prescrite à propos de la voie légitime à suivre, qui a été indiquée par les Apôtres, quelqu'un prendrait la direction de l'assemblée et la retiendrait indéfiniment, et presque imperceptiblement, toute l'assemblée se trouverait plus ou moins asservie à ce quelqu'un. Des cas pareils se sont fréquemment produits, et des frères nous ont écrit pour nous demander de leur suggérer des moyens qui leur permettraient de se dégager de l'emprise du frère qui s'est accaparé des rennes de l'assemblée, sans offenser et sans froisser ce frère.

Cette prise de la direction d'une assemblée a réellement été une nécessité dans de nombreux cas ; elle a généralement été motivée par les mobiles les plus purs et a eu de bons résultats jusqu'à un certain point. A titre d'exemple, nous indiquons qu'elle se produit parfois de la manière suivante : un frère rempli d'amour pour la Vérité et de zèle pour la cause de l'Eternel, rassemble auprès de lui quelques personnes qui reçoivent la Vérité avec

joie. Ces personnes désirent, éprouvent le besoin de recevoir un enseignement complémentaire que ce frère est à même de leur donner, puisqu'il est plus avancé qu'elles. Ensemble, elles grandissent dans la connaissance de la Vérité et, grâce à leur zèle conjugué, l'assemblée croît jusqu'à ce que finalement on juge opportun de transférer dans une grande salle les réunions qui se tenaient dans des pièces privées. Entre-temps, quelque autre frère de l'assemblée se révèle plus capable que le précédent pour un travail plus grand et plutôt public, mais tous craignent de suggérer que ce frère plus capable prenne la conduite de l'assemblée, de peur d'offenser le frère aux capacités moindres, longtemps reconnu comme conducteur et toujours aimé de tous. Dans certains cas, la simple insinuation d'une chose pareille suffit à provoquer un sentiment d'irritation ; il est clair alors que le frère touché par ce sentiment en est venu à se considérer comme s'il possédait une sorte de droit de propriété sur l'assemblée ; il a l'impression que les frères constituent son peuple et il en parle comme s'ils lui appartenaient, etc. etc., au lieu de les considérer comme membres du peuple de Dieu. Mais tel n'est pas toujours le cas, nous sommes heureux de le dire ; parfois en effet la grâce de l'humilité continue à croître, et le « moi » est oublié dans le zèle pour l'œuvre du Seigneur.

Il arrive aussi parfois que celui chez qui la grâce de l'humilité fait le plus défaut, et qui est, par conséquent, le moins bien préparé à la charge de conducteur, aspire à l'obtenir et, lorsqu'il l'a, il est très désireux de la garder. Si sa foi n'est pas saine, l'assemblée est vite affligée du mal des conjectures ou des fausses doctrines qui peuvent être une occasion de chute pour beaucoup.

(4) Si aucune disposition définissant l'ordre n'existait dans l'Eglise, ceux qui se soucient le plus de son bien-être et qui désirent ardemment se dépenser et être consommés à son service, pourraient parfois se trouver dans des situations embarrassantes à l'extrême. La fidélité à la Vérité cause souvent la division. Ceux qui n'aiment pas cette fidélité peuvent fortement donner à entendre que les services de celui qui est fidèle ne sont pas désirés, bien que tel puisse ne pas être le sentiment de tous, ni même celui de la majorité de l'assemblée. Le fidèle serait alors privé du soutien que donnerait la pleine énonciation de l'ordre et, en conséquence, il lui faudrait mener une bataille à peu près sans aide et seul pour défendre le troupeau; sinon, il lui faudrait laisser les frères à la merci de l'adversaire.

Le fait que dans une assemblée tout aille comme sur des roulettes, sans qu'un ordre systématique ait été accepté, ou bien sans qu'on ait réfléchi aux devoirs, aux droits et aux

libertés de la congrégation, ne garantit pas que tout ira toujours aussi bien. Il est sûr que notre adversaire, toujours vigilant, tirera parti un jour de toute faille ou de tout principe non observé soit collectivement par l'Eglise, soit individuellement dans le cas de chacun de ses membres. Par conséquent, dans l'Eglise, aussi bien que dans des cas individuels, nous ne devrions laisser aucune faille se former ni manifester aucune faiblesse d'âme ; développons au contraire vertus et grâces et fortifions-nous ensemble.

Les périodes de paix et de repos sont des temps à employer pour se préparer en vue des bourrasques et des tempêtes qu'il nous faut traverser à la fois collectivement et individuellement. Ils auraient la vue bien courte le capitaine et l'équipage qui partiraient en mer dans une embarcation construite seulement pour la navigation en eau douce. Quelque douce que soit l'eau, quelque calme que soit la mer et quelque légère que soit la brise au départ, la sagesse conseille de prévoir à bord tout l'agencement requis pour la lutte contre les tempêtes ; les canots de sauvetage, etc., tout doit se trouver à bord. Spécialement dans les temps d'épreuve actuels, alors que Satan s'emploie des plus activement et des plus subtilement pour s'opposer à nous, nous avons besoin de bien prendre garde à toutes les mesures préventives que l'Eternel, par les Apôtres, nous recommande pour notre protection.

LE CONSEIL APOSTOLIQUE RECOMMANDE

Pour parer à toutes ces éventualités, sans hésitation aucune nous recommandons aux assemblées, en tout lieu, qu'elles soient grandes ou petites, le conseil de l'Apôtre à l'effet d'élire dans chaque congrégation des anciens d'entre leurs membres pour « paître » le troupeau et « veiller » sur lui. En conformité avec l'enseignement de l'Apôtre (1 Cor. 12: 28, 29), stipulant que Dieu a établi dans l'Eglise des aides et des enseignants spéciaux, etc., et indiquant que tous ne sont pas qualifiés pour remplir ces fonctions, nous devrions nous attendre à ce que Dieu pourvoie chaque assemblée de frères possédant ces qualifications, et nous devrions chercher pour les y trouver, comme firent les frères de l'Eglise primitive. Bien que les frères des assemblées extérieures puissent aider à la formation d'une congrégation et, par des visites occasionnelles, apporter un stimulant nouveau aux frères de cette congrégation, chaque assemblée devrait néanmoins fournir ses propres anciens et travailler à l'exécution de sa propre part de l'œuvre du Seigneur, selon que l'opportunité lui en est offerte. Le champ spécial de travail, pour les membres de chaque assemblée, c'est leur propre localité; ils devraient étendre leur influence aussi loin qu'ils le peuvent. Une

fervente piété et un zèle ardent parmi eux ne seront pas sans fruits. Si l'on ne peut rassembler que peu de froment, un large témoignage à la Vérité peut au moins être donné. Cet Evangile du Royaume doit être prêché « en témoignage », de même que pour rassembler du milieu des nations, pour Dieu, « un peuple qui portât Son nom ». La distribution de traités, des visites, des lettres et des conversations privées (sages et discrètes) — à l'atelier, au magasin, dans les rues de même qu'au coin du feu — soutenus par un caractère chrétien noble et logique, de même que par des rapports empreints de bienveillance avec les voisins, sont autant de moyens efficaces à employer dans l'intérêt de la Vérité. Le zèle ardent ne permettra pas qu'on les néglige. Tous peuvent prêcher l'Evangile en utilisant ces différents moyens. Tous les consacrés sont en effet oints pour prêcher et, pour ce faire, ils n'ont besoin d'autre autorité que celle que l'Eternel leur donne en les oignant de Son Saint Esprit. C'est à cet effet que notre Seigneur et Chef fut oint, et une même onction s'étend à tous les membres de Son Corps, à l'Eglise. — Esaïe 61: 1-3; Luc 4: 16-21 1 Jean 2 : 27.

LE CHOIX DES ANCIENS

Dans le choix des anciens, nous suggérons que la pensée de l'Eternel se détermine par le moyen du peuple qui Lui est consacré. Que les membres de l'Eglise (c'est-à-dire ceux seulement qui, pour leur salut, ont foi dans le précieux Sang du Rédempteur, et qui sont entièrement consacrés à Dieu) expriment par un vote leur opinion sur ce qu'est la volonté de l'Eternel; s'ils le font périodiquement — disons annuellement — les libertés des assemblées seront préservées et aux anciens sera épargné un grand nombre d'embarras inutiles. Si on le juge convenable et si, manifestement, telle est la volonté de l'Eternel, rien ne devrait empêcher la réélection des mêmes anciens d'année en année et si un changement était jugé opportun, il pourrait alors être effectué, sans friction aucune ni manifestation de sentiments désagréables de la part de qui que ce soit.

Le vote de l'Eglise offre simplement l'occasion, à chaque croyant justifié et pleinement consacré, d'exprimer sa conviction sur ce qu'est la volonté de l'Eternel en la matière. Il ne doit pas exprimer sa volonté à lui car, s'il appartient entièrement à Dieu, il considère sa propre volonté comme morte et il sait qu'il doit agir et parler comme l'Eternel voudrait qu'il le fit. Ce procédé assure à tous des droits et des privilèges égaux. Ce fut probablement la méthode suivie dans l'Eglise primitive par Tite et par d'autres frères intéressés par la question. Nous ne pouvons en effet penser qu'ils nommaient arbitrairement des anciens

sans consulter les membres de la congrégation qui se connaissaient les uns les autres nécessairement mieux que Tite et ces autres frères, étrangers à l'assemblée dans un sens. Ce procédé est aussi celui que l'on trouve mentionné en Actes 6: 3-5. Souvenez-vous également que vous élisez des serviteurs (des ministres) et non des gouvernants ni des maîtres. Ce mode d'élection est très différent de ceux en usage dans diverses sectes; nombre de ces sectes limitent la plupart des privilèges à une classe « cléricale » qui règne sur le peuple et, même là où les congrégations ont leur mot à dire, l'affaire n'est pas laissée entre les mains des enfants de Dieu pleinement consacrés, libres et conduits par l'Esprit, mais entre les mains de ceux seuls qui se sont soumis à un esclavage sectaire quant aux doctrines et à l'ordre; or, le tiers de ces derniers n'oserait prétendre être entièrement consacré à Dieu. Mais pour être sûrs d'être guidés par l'Esprit du Seigneur, nous devrions nous assurer que nous admettons au vote seulement ceux qui professent être justifiés, par la foi dans le sacrifice de substitution de Christ, et pleinement consacrés à Dieu. L'on ferait donc bien, pour identifier les membres de cette classe avant de procéder au vote, de demander à ces derniers de lever la main ou de s'asseoir dans une autre partie de la salle. Cette manière d'agir constituerait en outre un encouragement pour certains, en mettant remarquablement l'accent sur cette foi et cette consécration sans lesquelles personne ne peut espérer faire partie de l'Eglise triomphante; de plus, le témoignage exprimé par une bonne confession de ce genre apporte toujours une bénédiction aux consacrés.

A vrai dire, il se pourrait qu'un ou plusieurs membres de l'assemblée aient une conduite non compatible avec leur profession de foi, mais le vote dans son ensemble s'effectuerait sans nul doute sous la direction de l'Eternel et exprimerait Sa volonté; avec une foi entière, c'est ainsi qu'il y aurait lieu de le considérer. Mais certains pourraient encore alléguer que, malgré le soin apporté à faire voter les membres de l'Eglise seulement, la majorité de ceux-ci est toujours susceptible de se tromper, de ne pas exprimer la pensée du Seigneur; le cas de Matthias, choisi par les onze apôtres pour occuper la place de Judas, pourrait être cité comme exemple de pareil insuccès, conjointement avec le fait que l'Eternel ignore purement et simplement leur choix et fit subséquemment Son propre choix de Paul.

Le choix de Matthias ne fut cependant pas effectué par l'Eglise sous la direction du Saint Esprit; il eut lieu, en effet, avant la Pentecôte, le Saint Esprit n'avait pas encore été donné (Jean 7 : 39) et les disciples n'étaient pas encore reconnus par Dieu comme membres de l'Eglise. En outre, aucun des Apôtres n'était, ni ne pouvait être choisi de la même façon que les anciens des diverses congrégations. L'Eglise, le Corps de Christ n'était pas encore

amené à l'existence. Jusque-là, seul le Chef de l'Eglise avait été reconnu et Il n'avait pas encore été glorifié. Tous les douze Apôtres furent choisis directement par le Seigneur et, le moment venu, ils furent rendus aptes à accomplir le service spécial qu'ils avaient à rendre au Corps entier. La nomination d'anciens en chaque lieu, enjointe par les Apôtres, est entièrement séparée et distincte de la désignation des douze Apôtres, effectuée directement par le Seigneur et à propos de laquelle l'Eglise n'avait aucun mot à dire, et ne pouvait en avoir aucun.

Pour ce qui est du nombre d'anciens à élire dans chaque congrégation, cela dépend du nombre de frères qualifiés pour ce service, dans cette assemblée. Si deux ou trois frères paraissent capables, le service dans l'assemblée effectué par eux à tour de rôle favoriserait le développement des talents de chacun d'eux; et ces talents pourraient être employés, le cas échéant, au-delà des limites de votre groupe local; de cette manière, l'assemblée serait aussi favorisée en profitant des talents variés de tous. Il se pourrait qu'il se trouve un ou deux frères nantis de qualifications prééminentes; on pourrait leur accorder telles parties du service pour lesquelles on estimerait qu'ils sont le mieux qualifiés.

L'élection des anciens devrait toujours revêtir un caractère solennel. Elle fait partie des « affaires » du Seigneur et devrait être accomplie avec une considération attentive, comme en Sa présence. Le frère qui préside la réunion devrait s'efforcer d'imprimer la compréhension de ce fait sur l'esprit de tous. Si chaque membre de l'assemblée cherche à connaître et à effectuer la volonté de Dieu seulement, et si, en harmonie avec sa consécration il exprime ce qu'il croit être la volonté de l'Eternel en la matière, alors, en vertu de cette promesse : « Il fera marcher les humbles dans la justice » (Ps. 25 : 9, Syn.), le résultat de telles délibérations devrait être accepté par tous comme l'expression de l'esprit de l'Eternel, le Saint Esprit parlant ainsi par l'entremise du peuple consacré à Dieu. Généralement, le résultat de telles délibérations sera un accord unanime.

LES QUALIFICATIONS DES ANCIENS

En 1 Timothée 3 : 1-7, l'Apôtre décrit les qualifications d'un ancien ou surveillant et, dans les versets 8 à 13, les qualifications d'un assistant des anciens. Ces versets devraient être lus avant le vote. L'ancien ou les anciens, élus pour le service principal, devraient être choisis d'abord ; si des assistants [diacres, trad.] sont nécessaires, ils devraient être élus ensuite. Parmi ces assistants pourraient à bon droit se trouver des sœurs [comme Phébé,

qui fut diaconesse de l'Eglise de Cenchrées (Rom. 16 : 1), trad.] ; certains services en effet peuvent être mieux accomplis par des sœurs, spécialement les visites aux sœurs malades. Beaucoup supposent que le verset 11 cité ci-dessus se réfère à ces sœurs assistantes, mentionnées aussi en Romains 16 : 1 ; il paraît très évident que dans l'Eglise primitive un service incombait à beaucoup de sœurs. Le choix, ou vote, devrait être effectué avec une entière connaissance des qualifications requises, selon le jugement de chacun sur ce qu'est la volonté de l'Eternel dans ce cas. Nous citons : « Si quelqu'un aspire à la surveillance, il désire une œuvre bonne [tout service que nous pouvons rendre au Corps de Christ est un service béni] : il faut donc que le surveillant soit irrépréhensible [qu'il ait un bon caractère], mari d'une seule femme [il ne doit pas être nécessairement marié ; le Seigneur et l'Apôtre à la fois recommandent en effet le célibat comme condition préférable (Matth. 19 :12 1 Cor. 7 : 32, 33), mais il ne doit pas avoir plus d'une femme, injonction plus pertinente jadis qu'au temps présent], sobre, sage, honorable, hospitalier, propre à enseigner, non adonné au vin; non violent, mais doux, non querelleur, n'aimant pas l'argent, conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité. (Mais si quelqu'un ne sait pas conduire Sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?) »

L'idée n'est pas, comme la version commune semble le suggérer, que ces serviteurs de l'Eglise doivent gouverner l'Eglise — légiférer pour elle et la tenir soumise à leur volonté — mais, avec un intérêt affectueux, ils doivent la présider, veiller à ses intérêts, à ses affaires, la conseiller et l'assister, en tant que fidèles intendants de Dieu. Le Seigneur Jésus est l'unique Seigneur nécessaire à l'Eglise ; aucun synode, aucun concile, aucun clergé, aucun ancien n'est autorisé à assumer les prérogatives de l'unique Seigneur et Chef. Les frères, au sein de l'Eglise, peuvent donner leur avis et conseiller ; mais, ce faisant, ils devraient toujours s'efforcer de parler comme annonçant les oracles de Dieu, et non pas exprimer leur opinion personnelle. « *Comme de bons dispensateurs des diverses grâces de Dieu, que chacun de vous mette au service des autres le don qu'il a reçu. Si quelqu'un parle, que ce soit comme annonçant les oracles de Dieu ; si quelqu'un remplit un ministère, qu'il le remplisse selon la force que Dieu communique, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ.* » (1 P. 4 :10,11). Leur conseil devrait être pris en considération par l'Eglise dans la mesure seulement où il est soutenu par la Parole et l'Esprit du Seigneur, ce que chacun doit individuellement apprécier. Mais si ce conseil est fondé sur la Parole de Dieu, s'il attire l'attention sur les préceptes et les commandements de Dieu, il devrait rencontrer une considération attentive chez tous et être accepté dans un esprit de soumission. Et si, par orgueil, quelqu'un méprise pareille instruction, en manquant de respect envers

l'instrument humain choisi par Dieu pour attirer son attention sur telle chose, ou en le traitant à la légère, il s'oppose alors au Seigneur et à Sa voie.

C'est pour cette raison que l'Apôtre recommande avec insistance de veiller « *à ce que nul ne se prive de la grâce de Dieu ; à ce qu'aucune racine d'amertume, poussant des rejetons, ne produise du trouble, et que plusieurs n'en soient infectés* » (Hébreux 12 :15) ; en effet, la grâce de Dieu, la faveur de Dieu, issue de la manifestation de Sa Volonté mise en évidence par la compréhension de Sa Parole, parvient à l'Eglise principalement par l'entremise d'instruments humains choisis par Dieu. Et si quelqu'un, par esprit de dispute ou par vaine gloire, ou pour un autre motif, cherche à troubler la confiance du Troupeau de Dieu, et à planter une racine d'amertume dans le cœur des frères contre les serviteurs que Dieu a établis pour la présentation et la défense de la Vérité, celui-là empêche la grâce de Dieu de venir aux frères ; et il est presque sûr que beaucoup seront infectés par sa conduite. Tous ceux qui se conduisent ainsi sont entre les mains de l'Eternel et subiront Son jugement. Quelles que soient leurs prétentions, ils feront naufrage tôt ou tard ainsi que tous ceux qui suivent leur voie pernicieuse. Si les frères fidèles au Seigneur, fidèles les uns à l'égard des autres et fidèles aux intérêts du Troupeau diffèrent dans leur jugement quant à la volonté de Dieu, ils peuvent différer dans l'amour ; aussi devraient-ils, dans la prière, par une étude soigneuse et des efforts sérieux, chercher à purifier leur cœur de toute disposition qui les rendrait indignes de la Vérité, en sorte de parvenir rapidement à l'unité de la foi. « *Nous tous donc qui sommes parfaits, ayons cette même pensée ; et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus. Seulement, au point où nous sommes parvenus, marchons d'un même pas.* » Phil. 3 : 15, 16.

« *Il ne faut pas qu'il [l'ancien] soit un nouveau converti [qu'il manque d'expérience ou bien qu'il n'ait pas été éprouvé], de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable [de peur que, comme Satan — Esaïe 14 : 13, 14 ; Phil. 2 : 5-9 — il n'ambitionne de devenir quelqu'un de grand et que cela ne nécessite de provoquer son abaissement, car « l'orgueil va devant la ruine et l'esprit hautain devant la chute »]* »

« *Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage [pour son honnêteté et en général pour la droiture de son caractère] de ceux du dehors [du monde], afin de ne pas tomber dans l'opprobre [afin qu'on n'ait pas à lui reprocher l'hypocrisie] et dans les pièges du diable.* »

« *Les diacres aussi doivent être honnêtes, éloignés de la duplicité, des excès du vin, d'un*

gain sordide, conservant le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les éprouve d'abord, et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche. Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons. »

Dans sa lettre à Tite, Paul ajoute à ces qualifications la suivante «... qu'il soit... attaché à la vraie parole telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter les contradicteurs. Il y a, en effet... beaucoup de gens rebelles, de vains discoureurs et de séducteurs, auxquels il faut fermer la bouche. » Combien il est nécessaire, pour la prospérité du Troupeau, que ces qualifications soient chez les anciens qu'il élit ! Par-dessus tout on devrait élire ceux qui ont une foi saine, qui sont « attachés à la vraie parole », et écarter des plus soigneusement ceux qui se complaisent dans des spéculations humaines et dans de vaines philosophies. Cette prudence indique aussi que l'Eglise connaît positivement ce qu'est sa foi, et qu'elle est à même de juger de la solidité de la foi de ses anciens. La foi donnée aux saints une fois pour toutes (savoir que « Christ est mort pour nos péchés ») doit servir de pierre de touche pour éprouver tout point de Vérité subséquent, avancé. Et toutes les spéculations et les philosophies fantaisistes devraient être traitées sans considération, elles devraient être découragées, comme le déclare l'Apôtre. — 1 Tim. 6 : 20.

RECOMMANDATIONS APOSTOLIQUES AUX ANCIENS

Ensuite, lorsque les anciens ont été élus et qu'ils ont accepté le service, les recommandations de Paul à Timothée (2 Tim. 3 : 16, 17 ; 4 : 1-5) et à Tite (2 :1, 7, 8, 11-15), et celles de Pierre consignées dans son épître à caractère général (1 Pier. 5 : 1-11), pourraient leur être lues en présence de l'assemblée, et être suivies d'une prière pour que Dieu accorde Sa bénédiction à ces anciens et à tous les membres de l'assemblée dans leurs efforts à coopérer dans le service du Seigneur.

Les paroles suivantes des Apôtres sont très impressionnantes, solennelles. Ecoutez Paul : « *Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre.* » — 2 Tim. 3 :16,17.

« Je t'en conjure [Timothée] devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son apparition et de son royaume, prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non [que cette occasion te soit propice ou qu'elle ne le soit pas], reprends, censure, exhorte, avec toute douceur et en instruisant. Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront pas la saine doctrine ; mais ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables [des choses nouvelles et bizarres, relevant de spéculations humaines et de vaines philosophies], ils se donneront une foule de docteurs selon leurs propres désirs, détourneront l'oreille de la vérité, et se tourneront vers les fables. Mais toi, sois sobre en toutes choses [veille sur ces influences et ces tendances mauvaises], supporte les souffrances [car il est certain qu'elles frapperont tous ceux qui sont fidèles dans le service : ceux-là s'attireront à coup sûr la colère de l'adversaire qui s'opposera activement à eux], fais l'œuvre d'un évangéliste, remplis bien ton ministère. » — 2 Tim. 4:1-5.

A Tite, l'Apôtre déclare: « Pour toi, dis les choses qui sont conformes à la saine doctrine., te montrant toi-même à tous égards un modèle de bonnes œuvres, et donnant un enseignement pur, digne, une parole saine, irréprochable, afin que l'adversaire soit confus, n'ayant aucun mal à dire de nous... Car la grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes, a été manifestée. Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines, et à vivre dans le siècle présent selon la sagesse, la justice et la piété, en attendant la bienheureuse espérance, et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ... Dis ces choses, exhorte, et reprends, avec une pleine autorité [avec l'autorité attachée à la Parole de Dieu, et non la sienne].» — Tite 2: 1, 7, 8,11-13, 15.

Ecoutez aussi Pierre: « Voici les exhortations que j'adresse aux anciens qui sont parmi vous, moi ancien comme eux,. témoin des souffrances de Christ, et participant de la gloire qui doit être manifestée: Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde, non par contrainte [qu'il ne soit pas nécessaire de vous pousser à cela], mais volontairement [étant disposés à remplir le travail et à assumer les responsabilités que confère le service], selon Dieu; non pour un gain sordide, mais avec dévouement [avec cet esprit qui aime servir le Seigneur, les brebis et la Vérité]; non comme dominant sur ceux qui vous sont échus en partage, mais en étant les modèles du troupeau. Et lorsque le souverain Pasteur paraîtra, vous obtiendrez la couronne incorruptible de la gloire. De même, vous qui êtes jeunes, soyez soumis aux anciens. Et tous dans vos rapports mutuels, revêtez-vous d'humilité, car Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles. »

« Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'Il vous élève au temps convenable; et déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car lui-même prend soin de vous. Soyez sobres, veillez. Votre adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera. Résistez-lui avec une foi ferme... Le Dieu de toute grâce qui vous a appelés en Jésus-Christ à sa gloire éternelle, après que vous aurez souffert un peu de temps, vous perfectionnera lui-même, vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables. A lui soit la puissance aux siècles des siècles! Amen ! » — 1 Pier. 5: 1-11.

L'EXERCICE DE LA LIBERTE, UNE SAUVEGARDE CONTRE L'ESCLAVAGE

Certains sont tellement heureux d'être libérés de l'esclavage de Babylone qu'ils ont besoin d'être avertis pour ne pas tomber dans l'extrême opposé, dans le manque d'ordre. Certains redoutent tellement l'asservissement aux organisations sectaires terrestres qu'ils craignent d'user de leur liberté individuelle pour désigner ceux d'entre leur nombre que le Seigneur choisirait à leur avis, pour remplir des fonctions particulières. Ils s'exposent ainsi à l'esclavage même qu'ils désirent éviter. La tendance chez tous est d'aller aux extrêmes, à la manière d'une pendule, mais ce à quoi tendent la Parole et l'Esprit de la Vérité, c'est à vous affermir, à vous fortifier, à vous rendre inébranlables. Les intérêts spirituels du troupeau de Dieu, en tout lieu où il se trouve, sont des affaires trop sérieuses et trop importantes pour être laissées au hasard dont Satan, c'est certain, tirera parti un jour.

Le fait que nous nous soyons soustraits à l'esclavage de Babylone, n'est pas une raison pour renoncer à l'ordre et à la méthode dans nos affaires. Les membres de l'Eglise primitive ont pu avoir des craintes similaires; ils venaient en effet d'être libérés de la servitude du Judaïsme et instruction leur a été donnée de ne pas se mettre de nouveau sous le joug de la servitude (Gal. 5: 1). Le joug de la servitude, cependant, n'était pas l'idée de la méthode et de l'ordre, mais l'asservissement à l'ancienne foi juive, à l'Alliance de la Loi. C'est de cette dernière qu'ils devaient demeurer affranchis, car Christ, par Son sacrifice, les en avait libérés. Bien entendu, l'ordre systématique enjoint aux Eglises et adopté par tous n'était pas considéré comme un esclavage; l'ordre fut établi et des anciens furent nommés en tout lieu, et l'œuvre du Seigneur prospéra en conséquence.

Le principe de l'ordre et de la reconnaissance d'anciens dûment qualifiés et désignés par l'Esprit du Seigneur — et non dans de soi-disant séminaires théologiques — et du soutien que doit leur apporter dans leur travail l'assemblée par son approbation et sa coopération,

est juste, sinon les Apôtres se seraient trompés en l'enjoignant à l'Eglise primitive, et les Chrétiens de l'Eglise primitive se seraient trompés en ne s'opposant pas à cet arrangement. Mais, bien entendu, les Apôtres et les Chrétiens de l'Eglise primitive ne se trompaient pas. L'ordre et l'arrangement, non complexes, introduits dans leurs affaires, se révélèrent comme bénédiction, et le Seigneur Lui-même établit un précédent par la reconnaissance de cet arrangement, lorsque, dans Sa révélation aux sept églises d'Asie, Il leur adressa Ses messages par l'entremise de leurs représentants anciens, «anges», messagers ou serviteurs. — Apoc. 2 : 1, 8, 12, 18 3: 1, 7, 14.

Nous n'entretenons pas de controverse sur le sujet de l'ordre avec les églises nominales, dans la mesure exceptée où elles ont circonvenu à la simplicité qui est en Christ et à l'ordre que le Seigneur a prescrit par Ses saints Apôtres, et où elles ont multiplié les formes de la sainteté jusqu'à perdre ce qui en fait la puissance. Nous ne rejeterions pas quoi que ce soit pour la simple raison que cela appartient aux églises nominales, mais nous devons rejeter tout ce qui est mauvais, tout ce qui est en désaccord avec la Parole et l'Esprit de Dieu. Si nous étions guidés rien que par un antagonisme aveugle envers les diverses sectes, nous aurions pu aller à l'extrême et abandonner certaines vieilles et précieuses vérités auxquelles tiennent encore les systèmes chrétiens nominaux, dans une certaine mesure, bien que ce soit avec moins en moins de ténacité. Nous aurions pu, par exemple, renoncer à la doctrine de la réconciliation, ou à celle du baptême, ou au Souper du Seigneur, simplement parce que ces systèmes les soutiennent. Mais, enseignés par la Parole de Dieu, nous avons appris à retenir ce qui est bon; et parmi les bonnes choses il y a celle de faire tout ce que nous faisons pour la cause du Seigneur, ou pour tout autre chose, « avec bienséance et avec ordre » ; mais que ce soit l'ordre biblique, et non l'ordre institué par Babylone qui élève une classe de dominateurs sur l'héritage de Dieu et ignore le vrai Chef de l'Eglise, lequel seul a un pouvoir légitime sur cette Eglise. N'oubliez pas qu'«un seul est votre Maître [Christ], et vous êtes tous frères... Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. » « Que tout se fasse avec bienséance et avec ordre » en vue de l'édification du Corps de Christ. — Matth. 23: 8,11; 1 Cor. 14: 40, 26.

W.T. 1889 - C.T.R. 1895

Les prérogatives du Chef de l'Eglise.

C'est une erreur de croire que la véritable Eglise n'est pas soumise à des obligations, que

nous sommes tous libres de faire ce qui nous plaît d'abandonner l'assemblée des saints si cela nous est agréable, de nous associer à d'autres si cela nous fait plaisir, ou d'aller çà et là et de piquer à toutes les tables une ration de nourriture, bonne, mauvaise ou médiocre. Si nous appartenons vraiment à Christ, la seule liberté dont nous jouissons est la liberté résultant de notre affranchissement de l'esclavage du péché et de la mort, et de tous les jougs que Satan voudrait nous imposer. Notre liberté consiste dans le fait qu'il n'y a pas de condamnation sur ceux qui sont en Christ Jésus; nous sommes passés de la mort à la vie, et ne sommes plus les serviteurs du maître péché. Les choses anciennes qui se rapportaient à cet esclavage sont passées, et toutes choses sont devenues nouvelles. C'est là la bienheureuse liberté des fils de Dieu. Elle se réalise maintenant par la foi, et jusqu'à un certain point dans les faits; mais bientôt elle se réalisera complètement lorsque ce corps mortel (taré et imparfait en raison de la chute adamique) aura revêtu l'immortalité.

Mais, ayant été ainsi émancipés par Christ de l'esclavage du péché, nous sommes depuis entrés en parenté d'alliance avec le Seigneur, pour effectuer Sa volonté, qui est aussi la volonté de notre Père Céleste, comme précisément le Seigneur se lia par alliance à Dieu quand Il dit: « Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté » ; « Je suis venu non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé ». Aussi, comme notre Seigneur le déclara, nous qui avons été affranchis par Lui du joug pénible de Satan, nous nous sommes chargés du joug et du fardeau de Christ, qui sont un heureux service sous Ses ordres (Matth. 11: 29, 30). C'est donc ici que se trouve la mesure de notre liberté, si nous sommes fidèles à notre alliance, de même que la mesure de notre esclavage. Louez Son cher nom! nous trouvons aisé le joug de notre Seigneur et Rédempteur, et Son fardeau léger, en raison de l'amour qu'Il a pour nous et de l'amour que nous avons pour Lui.

Les membres de la véritable Eglise, « dont les noms sont écrits dans les cieux », forment indubitablement une organisation, même au temps présent, alors qu'ils sont exposés à de nombreuses vicissitudes, mais c'est une organisation céleste, non terrestre. La véritable Eglise de Christ peut être considérée sous deux points de vue : (1) L'entière compagnie de croyants consacrés depuis le commencement de l'Age de l'Evangile jusqu'à sa fin constitue un seul Corps, une seule Eglise, et non beaucoup; le Seigneur en effet n'a établi qu'une seule Eglise. Et sur cette unique Eglise, Lui-même est le seul « Seigneur » et « Chef », le grand « Berger en Chef » et « Maître », la seule autorité. C'est là « l'Eglise des Premiers-nés », dont les noms sont « écrits dans les cieux » (Héb. 12 : 23) ; et ceux dont les noms continueront à y être inscrits jusqu'à la fin de leur course, et n'en seront pas effacés pour

cause d'infidélité (Apoc. 3 : 5), ceux-là seront admis à faire pleinement partie de l'Eglise triomphante lors du Royaume et de la manifestation de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. — 2 Tim. 4: 8; Tite 2 : 13; 1 Pier. 1 : 7; 5: 4.

Le Seigneur Lui-même garde les livres de l'Eglise; Il effectue l'inscription de nos noms et tient les comptes individuels de chaque membre. Nous n'avons rien à y voir en ce qui nous concerne. Il enregistre tous les véritables croyants consacrés, et aucune puissance sur la terre ne peut les arracher de Sa main ni effacer leurs noms des livres qu'Il tient dans les cieux (Jean 10: 28, 29; Rom. 8 : 35-39 ; Apoc. 3 : 5). Sa sagesse infaillible seule suffit à ce travail et à l'accomplissement de tous les devoirs attachés à la fonction de Chef. Par conséquent, pour un membre du Corps de Christ, devenir emporté, assumer l'autorité du Chef de l'Eglise, est malséant et répréhensible au plus haut point. Ce membre, si la discipline du Seigneur ne le ramène pas rapidement à lui, sera finalement retranché et rejeté, comme indigne d'une place quelconque dans le Corps de Christ. 2 Thess. 2 : 11.

(2) Un autre point de vue sous lequel l'Eglise peut être envisagée qui est aussi un point de vue biblique (Philémon 2; Apoc. 2: 1, etc.) c'est de considérer la partie comme si elle formait le tout. On peut ainsi dire des saints vivants qu'ils constituent l'Eglise d'aujourd'hui. Ou encore, on peut à bon droit appeler Eglise d'un lieu des membres de l'Eglise vivante se réunissant dans ce lieu (par exemple Philémon 2; Apoc. 1: 4; 2: 1; 2 Cor. 11: 28) ; en effet, partout où même deux ou trois membres s'assemblent, le Seigneur, le Chef, a promis d'être au milieu d'eux (Matth. 18: 20). Le rassemblement général aura lieu lorsque tous les membres seront glorifiés avec le Chef et unis à Lui.

Si quelqu'un s'enquiert auprès de nous pour savoir comment nous reconnaissons les membres de la véritable Eglise, nous répondrons que nous les reconnaissons à la confession de leur foi en Christ et à l'Esprit de Christ manifesté en eux. C'est Sa Vérité, Son Esprit et Sa présence manifestée parmi eux qui les poussent à s'assembler, qui unissent leurs cœurs, par les liens de la communion et de l'amour chrétiens, qui leur inspirent une même espérance, les animent d'une même joie et les conduisent à coopérer dans l'œuvre du Seigneur. S'il nous est demandé comment nous traitons celui qui n'observe pas l'ordre parmi nous, vu que nous ne pouvons supprimer son nom d'une liste d'appartenance comme membre de l'assemblée, notre réponse sera que nous avons des directives très explicites sur ce point. De nos jours, comme du temps de l'Eglise primitive, il y a différents degrés de développement parmi les membres, et Paul dit (1 Thess. 5: 14) : Certains sont découragés?

Consolez-les; certains sont faibles? Supportez-les; mais, tout en usant de patience envers tous, avertissez les déréglés. Ne vous trompez pas en prenant les déréglés pour des faibles et en les consolant; mais patiemment, affectueusement, avertissez-les. Cependant, après avoir fidèlement averti tel membre, s'il persiste à ne pas obéir à la Vérité, notez-le, et n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il éprouve de la honte. Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère » (2 Thess. 3: 14, 15). Nous ne pouvons cesser d'éprouver un intérêt fraternel à son égard avant que soit évident le fait que le Seigneur l'a rejeté.

Le Seigneur donne aussi des instructions explicites pour les cas où des difficultés surgissent entre les frères. — Matth. 18: 15, 17.

Le grand Chef de l'Eglise fournit également de nombreux moyens pour l'édification de Son peuple, pour leur édification dans la très sainte foi et le développement en eux du caractère chrétien. Nous sommes ensuite l'objet de sa constante surveillance tout au long de notre pèlerinage terrestre au cours duquel Il nous dirige continuellement. Il est notre Tête, nous sommes Son corps; Il est notre Berger, nous sommes Ses brebis; Il est notre Capitaine, nous sommes Ses soldats. Maintenant, nous sommes l'Eglise accomplissant son stage, l'Eglise à l'épreuve; présentement, nous sommes l'Eglise militante, en pleins combats, et espérons être bientôt approuvés comme soldats fidèles, dignes d'être admis pleinement dans la communauté de l'Eglise triomphante élevée à la puissance et à une grande gloire.

Nous voyons ainsi que la véritable Eglise de Christ possède une organisation complète, sous l'égide de Christ, son Chef, même dans sa condition d'épreuve actuelle, alors que nous voyageons à travers le désert vers le pays de Canaan promis. Nous sommes tous sous les ordres de notre grand Commandant à qui doivent obéir et que doivent suivre tous ceux qui veulent atteindre le repos qui reste pour le peuple de Dieu. Oh, non! nous ne nous appartenons plus, et n'avons absolument pas la liberté d'effectuer notre propre volonté dans quelque affaire que ce soit. Tout est soumis, nos pensées mêmes, à la volonté de Dieu en Christ; et notre appartenance à Son Eglise dépend de notre fidèle reconnaissance de ce fait et de la joyeuse et affectueuse obéissance que nous Lui rendrons. Nous ne pouvons faire ce qui nous plaît dans n'importe quelle matière: nous sommes strictement assujettis à la loi de Christ; Son Esprit, l'Esprit Saint doit gouverner toutes nos actions, nos paroles et nos pensées, et nous devons constamment nous efforcer de soumettre à Christ toutes nos facultés et tous nos talents.

Dans cette heureuse servitude sous Christ, une servitude pleine d'amour, s'installe la liberté dans son sens le plus élevé, à mesure que, l'une après l'autre, les chaînes du péché se détachent de nous. Le monde avec ses idées, ses vaines ambitions, ses folies, son orgueil, ses superstitions et ses craintes, cesse d'exercer son emprise sur nous, et les fenêtres de notre esprit et de notre cœur s'ouvrent largement pour laisser entrer à flots la glorieuse lumière de la grâce divine. Et nos cœurs se réjouissent et chantent.

L'ordre enjoint par les Apôtres provient du Seigneur.

Le grand Chef de l'Eglise a ainsi marqué ce que doit être notre ligne de conduite. Il a dit: «C'est ici le chemin, marchez-y. » (Esaïe 30: 21.) Il a prescrit toutes Ses conditions et Ses règlements. etc.. et il nous appartient de suivre fidèlement Ses directives. C'est à Lui que l'Apôtre Paul attribue l'arrangement ordonné des affaires de l'Eglise, quand il déclare :« *Et Il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ.* » (Ephés. 4:11-16.) Ici, comme en 1 Cor. 12 :12-20, l'Apôtre illustre par les parties du corps humain la relation existant entre chaque membre et les autres membres de l'Eglise, et celle existant entre chaque membre et le Seigneur; et il donne à entendre que tous les membres doivent être nourris et engagés dans un service, pour que le corps soit symétrique, parfait. Le même Apôtre nous dit encore que « *Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme Il a voulu [chacun devrait chercher à voir comment Dieu l'a placé et comment Il a placé les autres membres, et chacun devrait s'efforcer de servir uniquement selon ce qu'a été l'arrangement manifeste de Dieu à son égard]... Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais il est formé de plusieurs [membres] ... Et Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, etc., etc* » (1 Cor. 12: 18, 14, 28). Nous croyons que le Seigneur a fidèlement accompli Sa part, tout au long de l'Age, en pourvoyant à des serviteurs dans Son Eglise; mais manifestement Son peuple n'a pas toujours recherché ces serviteurs qualifiés désignés par le Seigneur; et, indubitablement, il a beaucoup perdu de ce fait et aussi du fait d'avoir accepté à la place de ces serviteurs un « clergé » qui s'est lui-même désigné, élevé à un haut rang, instruit, et qui se perpétue lui-même.

Il n'y eut que douze apôtres et le ministère inspiré qu'ils ont accompli l'a été pour l'Eglise entière, jusqu'à la fin même de l'Age. Ils n'eurent pas de successeurs, mais le Seigneur a suscité de temps à autre des docteurs et des pasteurs diversement doués, capables dans une certaine mesure d'instruire le troupeau et de prendre soin de ses intérêts.

Le terme « ancien » semble s'appliquer à un ou à tous ces serviteurs que le Seigneur place dans Son Eglise pour l'édification de celle-ci, certains d'entre eux s'occupant d'un service principal, tandis que d'autres sont des assistants. Ainsi, les Apôtres se rangent eux-mêmes parmi les anciens (1 P. 5 : 1). Le mot « ancien » signifierait un frère aîné, non pas nécessairement un frère âgé, mais un frère chez qui le caractère chrétien a mûri. Timothée et probablement Tite étaient jeunes. —1 Tim. 4: 11, 12 ; Tite 1 : 4; 2 :15.

Si dans une assemblée un ou plusieurs frères anciens paraissent posséder des talents marqués pour la présentation publique de la Vérité, cette capacité devrait être reconnue par tous, et tous devraient coopérer en en faisant usage; des réunions spéciales devraient être fixées à cette fin. Des réunions de ce genre semblent s'être rarement tenues dans l'Eglise primitive, puisqu'il n'y avait pas alors beaucoup d'orateurs doués comme Paul, Apollos ou Pierre. Mais lorsque ces talents se trouvaient, ils étaient utilisés et accomplissaient un bon service. Il devrait en être de même parmi nous. Le talent d'orateur public peut être un talent moyen ou exceptionnel; il sera édifiant dans un cas comme dans l'autre. Les congrégations devraient être juges en la matière. Et si ce talent ne se trouvait pas, il vaudrait mieux ne pas tenir des services de prédication publique, mais d'autres services à la place, qui édifieraient davantage et pour lesquels le talent approprié se trouverait au sein de l'assemblée.

Les objectifs à rechercher dans les assemblées de saints.

Remarquez aussi quels étaient les objectifs recherchés dans les assemblées des saints par le ministère des anciens, etc. Le but recherché n'était pas simplement le plaisir de se trouver en société, ni la routine formaliste dans le service mais c'était :

1) « le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère ». Ces assemblées étaient des écoles de formation où tous les saints pouvaient s'équiper le plus complètement possible pour le service [ministère] du Seigneur, non seulement en vue du glorieux service futur, mais aussi pour le service essentiel à assurer à l'Eglise dans l'Age présent, afin de

permettre à l'Épouse de « se préparer » en vue du service futur. A cette fin, tous les saints devraient être des étudiants diligents, et l'instruction dispensée devrait être aussi systématique et ordonnée que possible, avec comme but à atteindre la perfection du développement plutôt que le divertissement. Paul, souvenons-nous-en, blâma sévèrement certains frères qui n'étaient pas suffisamment avancés ni édifiés alors qu'ils en avaient eu le privilège, quand il dit: *«Car lorsque vous devriez être des docteurs, vu le temps [pendant lequel vous avez eu ce privilège], vous avez de nouveau besoin qu'on vous enseigne quels sont les premiers rudiments des oracles de Dieu [la doctrine de Christ] et... vous avez besoin de lait et non de nourriture solide.»* — Hébr. 5 : 12. Darby.

2) C'était pour l'édification du Corps de Christ, pour l'union étroite de tous dans l'unité de la foi et de l'esprit, dans l'amour et la dévotion à Dieu, afin que, formant un seul corps, tous puissent progresser dans le développement du caractère chrétien, dans la grâce et la connaissance jusqu'à parvenir à la mesure de la stature parfaite de Christ.

Avec cette compréhension du but de nos réunions, nous voyons que nous avons une œuvre extrêmement importante à accomplir. Etudions en conséquence pour nous présenter devant Dieu comme des ouvriers approuvés, exposant justement la Parole de la Vérité...

Nous suggérons qu'une réunion soit tenue à cet effet chaque semaine, soit le dimanche, soit un soir dans la semaine. Si nous croyons vraiment que le Plan des Ages [traité dans le Volume 1, trad.] est le Plan de Dieu, la nourriture au temps convenable dans cette période de moisson, et que les temps et les saisons qui y sont indiqués ont été fixés par Dieu, alors la valeur d'une attention méticuleuse dans son étude, pour devenir capables de rendre raison de l'espérance qui est en nous, ne peut être surestimée. C'est précisément de cela que tous ont besoin pour s'armer contre les conflits de ce « mauvais jour », de ces « temps périlleux » ; et c'est à cette fin, indubitablement, que Dieu nous a donné cette nourriture. Au cours de réunions semblables, ceux qui sont forts peuvent rendre grand service aux faibles en les aidant à revêtir l'armure complète de Dieu et en montrant comment tous les versets qui peuvent être compris trouvent leur propre place dans le Plan divin, qui forme un tout magnifique, harmonieux. Ces réunions-là, ainsi que toutes les réunions, devraient toujours être introduites et closes par une prière d'adoration et de louange.

Nous recommandons aussi pour le milieu de la semaine une réunion (à caractère pieux, social, non doctrinal) qui consisterait en des prières, des louanges et des témoignages; le

but spécial visé par ce genre de réunion est la culture de l'esprit de piété et de l'unité, de la communion et de l'amour chrétiens. Il nous sera possible de cette manière de nous exhorter les uns les autres et de nous inciter les uns les autres aux bonnes œuvres.

Une caractéristique intéressante à relever dans ces deux genres de réunion, c'est qu'ils offrent à tous l'occasion d'y participer librement et de s'y édifier mutuellement.

L'ordre à l'Eglise d'Allegheny.

Il peut être intéressant et profitable pour beaucoup de connaître l'ordre institué à l'Eglise d'Allegheny. Bien entendu, nous ne tenons pas de liste de membres, car nous laissons la tenue des livres entièrement aux soins du Seigneur: Il connaît tous ceux qui Lui appartiennent; quant à nous, nous les reconnaissons par Son Esprit manifesté en eux. Tous les dimanches, nous avons prédication, prière et louanges en langue allemande de 13 heures 30 à 14 heures 30, et en langue anglaise à 15 heures; au soir, nous avons une étude générale de la Bible, à 19 heures 30, précédée par un service de louanges d'une demi-heure.

Trop dispersés pour une réunion générale au milieu de la semaine, nous tenons sept petites réunions dans différentes parties de nos deux villes, les mercredis soirs et plusieurs « cercles bibliques » commencent à se tenir les vendredis soirs. Des frères compétents ont été choisis par un vote de l'assemblée pour s'occuper de ces réunions; à la fin de chaque trimestre, ils se remplacent pour donner de la variété aux groupes et leur permettre de mieux connaître les conditions spirituelles prévalant au sein de l'Eglise entière de ce lieu. Certains de ces frères compétents se rendent aussi occasionnellement dans les villes avoisinantes pour venir en aide à d'autres petits groupes de frères. Notre effort visant à augmenter et à développer au maximum les talents dans l'Eglise, parfois un ou deux de ces frères compétents sont remplacés à la fin du trimestre par des nouveaux frères et, par la suite, ils peuvent être rétablis de nouveau dans ce service.

En plus de ces conducteurs, l'assemblée a désigné un certain nombre de sœurs (dix en tout) qui coopèrent avec les frères dans les visites et dans le service pastoral en général. Ces sœurs sont spécialement choisies pour raison de convenance, d'opportunité, etc., dans le service. Leur travail s'effectue principalement parmi les sœurs [exemple : visites à des sœurs malades, etc., comme il est précisé 'dans les pages précédentes, trad.], tandis que les frères qui conduisent les réunions du soir s'intéressent surtout aux frères.

Cet arrangement ne met pas obstacle, bien entendu, aux devoirs et aux privilèges de tous les frères qui ont à s'intéresser les uns aux autres, mais il assure une surveillance systématique de l'ensemble des frères. Autrement, cette surveillance pourrait être négligée dans une certaine mesure, puisque tous ne disposent pas toujours du temps voulu pour ce faire. Notre temps est en effet employé à une diversité d'occupations qui ne nous permettent pas de remplir comme il le faudrait ces devoirs pastoraux, sans des aides tels que ceux dont nous parlons.

A la fin de chaque trimestre, nous nous réunissons avec ces frères et ces sœurs, choisis pour être nos représentants, et nous les consultons sur les conditions et les besoins spirituels de l'Eglise de ce lieu. Il nous est agréable de dire qu'aucune note discordante, aucune querelle, aucune manifestation de vaine gloire n'ont jamais été observées parmi ces collaborateurs. Leur travail est entrepris et accompli dans un esprit d'amour et de douceur et dans le désir de faire du bien. Contribuant à l'édification du cher troupeau de cet endroit, il est grandement béni.

Les rapports entre les congrégations et les anciens.

A ceux qui occupent la position d'anciens dans l'Eglise, le Seigneur dit: « *Mais vous ne vous faites pas appeler Rabbi [grand homme, maître]; car un seul est votre Maître [Christ], et vous êtes tous frères* »; à la congrégation formant Son peuple, Il déclare par contre: « *Et n'appellez personne sur la terre votre père; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux. Ne vous faites pas [que quiconque d'entre vous ne se fasse pas] appeler directeurs [ne donnez ni ne recevez aucun titre d'aucun genre], car un seul est votre Directeur, le Christ.* » — Matth. 23 : 8-10.

Aucune marque, aucun insigne distinctif, aucun hommage flatteur d'aucun genre ne peuvent être tolérés au sein du Corps de Christ. Aucun frère, quelles que fussent sa compétence et son utilité, ne devrait les désirer ni les recevoir de l'Eglise sans protester contre celui qui voudrait le flatter, et sans le blâmer. Personne ne devrait oublier la recommandation du Seigneur au point de flatter quelqu'un. Vous êtes tous frères, des frères aux mêmes passions et tous sujets à des faiblesses. Que chacun prenne garde « de ne pas mettre une pierre d'achoppement [l'incitant à l'orgueil, à la vanité ou à une autre mauvaise chose] ou une occasion de chute devant votre frère » (Rom. 14: 13). Beaucoup en vérité étaient des frères éminents dans l'Eglise, et cependant ils ont été vaincus par des flatteries

— des louanges et une vénération indues — engendrées principalement, chez les membres du troupeau, par le sentiment injustifié que les frères anciens qui leur assurent le service des choses spirituelles, ne peuvent trébucher ni être gagnés par la tentation. C'est ce manque d'attention au commandement du Seigneur qui rend souvent particulièrement dangereuse la position d'un frère conducteur. Ce furent les flatteries prodiguées aux conducteurs de la grande Réformation qui enrayèrent les progrès de cette bonne œuvre et firent perdre leur constance à nombre de ces conducteurs intelligents (Daniel 11 : 34, 35). Mais qu'il n'en soit pas ainsi parmi nous; que chacun s'efforce de protéger les autres contre la tentation, et de les édifier et de les fortifier dans la mise en application de tout principe de justice et de vérité, dans le développement de la sobriété d'esprit et dans la vigilance contre les influences enivrantes de l'esprit du monde.

Il est une grande différence entre une sympathie et un amour sains, cordiaux, fraternels, entre l'appréciation affectueuse et reconnaissante d'un service fidèle, et ce sentimentalisme malsain qui sent l'esprit du monde et qui est aussi changeant qu'il est faux. Le chrétien mûr désapprouvera toujours tout ce qui est de la nature de la vénération et de la flatterie et, lorsqu'il en sera l'objet, il dira, par son comportement si non en paroles: « *Garde-toi de le faire! Je suis ton compagnon de service... Adore Dieu.* » (Apoc. 22: 9); mais ceux qui sont moins mûrs rechercheront souvent et accepteront les flatteries, pour leur propre tort. C'est pour cette raison que l'Apôtre conseille le choix de frères anciens au caractère affermi, pour la conduite de l'assemblée, plutôt que de « novices ». Si le Seigneur fit en sorte que l'Eglise eût des apôtres, des anciens, des pasteurs, des docteurs, des évangélistes, etc., Son intention n'était pas que nous fassions usage de ces noms et les employions comme titres honorifiques. Par conséquent, tout en reconnaissant ces positions à caractère de service, au sein de l'Eglise, nous devrions toujours quand nous nous adressons aux frères qui les occupent, ou quand nous parlons d'eux, les considérer simplement comme des frères, des frères bien-aimés dans le Seigneur.

Si d'un côté l'Eglise est ainsi préservée de l'esprit mondain de vaine gloire, elle est également préservée, d'un autre côté, de cette disposition froide, insensible et cynique clairement manifestée dans l'esprit envieux, pharisaïque, exprimé par ces paroles: « *Donne gloire à Dieu; nous savons que cet homme est un pécheur.* » (Jean 9: 24.) « Nous vous prions, frères », déclare l'Apôtre, « *d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection, à cause de leur œuvre.* » —1 Thess. 5: 12, 13.

Et Il continue: « *Obéissez à vos conducteurs* [si, conformément aux méthodes instituées par le Seigneur, vous avez choisi le vrai genre de conducteurs, ou plutôt si vous avez permis au Seigneur de les choisir pour vous de la manière indiquée par Lui-même et montrée ci-dessus] *et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte; qu'il en soit ainsi, afin qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant.* » — Hébreux 13: 17.

L'unité du Corps de Christ

Ainsi, si les anciens sont avertis de ne pas dominer sur l'héritage de Dieu, le troupeau est aussi averti de ne pas défier les anciens ni de les suivre aveuglément, dévotement, sans éprouver leurs enseignements au moyen de la Parole de Dieu. Et tous, avec humilité et douceur doivent coopérer harmonieusement, comme formant un seul corps, pour édifier ce corps dans l'amour et dans toutes les vertus chrétiennes, et travailler à l'avancement général de l'œuvre de Dieu. — 1 Pier. 5 :1-11.

Avant de quitter ce sujet si vaste de l'ordre dans l'Eglise, nous voudrions encore attirer brièvement l'attention sur l'intention de l'Eternel qui veut que les membres de l'Eglise entière (vivante), bien que très dispersés dans le monde, soient étroitement unis les uns aux autres, comme les membres d'un corps. Il en était ainsi aux jours des Apôtres, et il devrait encore en être ainsi. Il nous est agréable de relever que, même avec des moyens de communication limités, chaque fois qu'elles en avaient l'occasion, les Eglises d'un lieu s'empressaient d'envoyer des salutations chrétiennes et des souhaits de bénédictions à celles résidant dans d'autres endroits (Actes 15 : 23 ; 1 Cor. 16: 19; 2 Cor. 13: 13; Phil. 4:21-23; Col. 4: 14, 15; 1 Pier. 5: 13; Tite 3: 15; 3 Jean 14); toutes étaient assujetties aux mêmes règlements institués par les Apôtres, ayant « un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême ». Elles s'efforçaient ardemment de garder « *l'unité de la foi dans les liens de la paix* » et d'éviter tout schisme dans le Corps de Christ. — Ephés. 4: 3-13 ; 1 Cor. 12: 25.

On perçoit aussi la merveilleuse unité d'esprit et de foi et la solide coopération qui existaient parmi les Apôtres et les Anciens de l'Eglise primitive. Ceux-ci s'efforçaient avec zèle de prêcher les «mêmes choses», « la saine doctrine », renfermées dans la Vérité dont ils étaient pleinement persuadés. L'un ne cherchait pas à éclipser l'autre en forgeant de nouvelles théories personnelles. Apollos ne cherchait pas à amoindrir l'importance des enseignements de Paul. Les Anciens des diverses petites assemblées ne cherchaient pas à

entraîner les brebis dans les sentiers détournés de la spéculation et des vaines philosophies. Non, il n'en était pas ainsi, bien que de temps à autre de faux docteurs se fussent introduits parmi eux, mus par le mauvais esprit de la vaine gloire, et qu'ils se fussent efforcés de spéculer et de philosopher vainement pour attirer des disciples après eux. Les véritables conducteurs, au contraire, étaient fidèles l'un à l'autre comme ils l'étaient à l'Eternel. Paul plantait, Apollos arrosait et Dieu faisait croître.

Nous avons le plaisir de dire que ce même esprit prévaut de nos jours dans une grande mesure, et nous avons foi qu'il prévaudra ainsi de plus en plus, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, à la mesure de la stature parfaite de Christ, formant un seul corps sous la direction d'un seul Chef, Christ Jésus, et coopérant harmonieusement dans l'accomplissement de Sa volonté sous la direction de Sa Parole, étant unis par les liens de l'amour et remplis de zèle au service de l'Eternel, dans la grande œuvre de la moisson.

L'organisation de l'Eglise céleste et celle d'une église terrestre.

Dans ce qui précède, nous avons vu la beauté, la simplicité et la perfection de l'organisation des membres de l'Eglise dont les noms sont « écrits dans les cieux ». Leur unique Maître et Chef, le Seigneur Jésus, est infailible; Dieu a centralisé l'autorité entre Ses mains. De chaque membre il est requis une obéissance affectueuse, fidèle et prompte à ce Chef, non seulement en paroles et dans la conduite, mais dans les pensées mêmes. Le Seigneur accepte les membres et, s'il le faut, excommunie les infidèles et « efface » leurs noms.

Les membres de l'Eglise sont fermement unis à leur Chef et, de cette manière, les uns aux autres, suivant le degré auquel ils sont parvenus dans le développement en eux de l'esprit d'amour du Maître. Il leur est demandé de reconnaître comme « frères » tous ceux qui possèdent, avec cet esprit d'amour et de consécration, « la foi donnée aux saints une fois pour toutes », se résumant en ces mots: Christ mourut pour nos péchés selon les Ecritures et Il vit maintenant à toujours pour intercéder en notre faveur. Il est exigé de ces membres qu'ils s'assemblent pour s'édifier l'un l'autre et qu'ils se conduisent avec dignité et avec ordre dans leurs assemblées. Ils doivent aussi rechercher parmi eux ceux que la Parole et la providence de Dieu paraissent désigner comme pouvant être anciens, et ils doivent reconnaître publiquement ces derniers (par un vote) et coopérer avec eux dans le service. Cette Eglise n'a pas besoin de créer une organisation, car son organisation existe depuis la Pentecôte. Si une nouvelle assemblée se crée, il lui suffit de reconnaître cette organisation,

d'accepter Son Chef ainsi que Ses lois, et de s'y soumettre.

Mais combien est grand le contraste existant entre cette Eglise et une église terrestre, organisée conformément à diverses traditions humaines et ayant un clergé, dont les membres se sont eux-mêmes constitués en clergé et qui gouvernent les « laïques » et se partagent entre eux les avantages qu'ils tirent de ces derniers — le lucre malsain les honneurs, la vénération, les titres, etc. —, et ce depuis les papes prétendus infallibles jusqu'aux « ordres inférieurs de serviteurs » ! Font exception les seuls serviteurs véritables (les serviteurs du troupeau de Dieu). La majorité des autres serviteurs se conduisent en maître avec l'héritage de Dieu, dans la mesure où leurs troupeaux le leur permettent. Lisez soigneusement Jérémie 23: 1-4; Ezéchiel 34:1-16.

Le lien de l'amour existant dans l'Eglise céleste est remplacé dans l'organisation terrestre par un lien égoïste d'orgueil sectaire et par la crainte engendrée par cette fausse croyance selon laquelle mourir en dehors d'une église terrestre amènerait le malheur éternel. A la confession de foi simple, mais vigoureuse, en usage dans l'Eglise céleste, on substitue des confessions et des conditions toutes élaborées et génératrices de schismes. A vrai dire, la force des églises terrestres réside dans leur tendance aux plaisirs charnels et dans l'ignorance dans laquelle se trouvent leurs laïques quant à la Parole de Dieu et à leurs libertés individuelles. La foi, la liberté et le jugement individuels des membres de ces églises terrestres sont abandonnés à la congrégation lorsque ces membres se lient à celle-ci par des obligations et des confessions de foi sectaires et lorsqu'ils adoptent son nom; et la foi, le jugement et les libertés de la congrégation sont à leur tour livrés à des Consistoires et à des Synodes, ou à un pape terrestre. Dans l'organisation céleste, n'importe qui peut donner son avis et attirer l'attention sur la Parole de Dieu, mais personne ne peut faire plus sans violer le règlement et sans risquer d'être lui-même excommunié par le grand et infallible Chef de cette Eglise.

La liberté individuelle de chacun des membres de l'Eglise céleste par rapport aux autres membres, et la subordination de tous au Seigneur uniquement sont des traits qui caractérisent l'organisation du Seigneur et qui contrastent nettement avec les traits caractérisant les organisations humaines.

W.T. 1889 — C.T.R. 1895.